

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2017

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-sept, le QUATRE OCTOBRE, à vingt heures et trente minutes,
en exercice..... 61	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 28 Septembre 2017 et par affichage du 28 Septembre 2017, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO , Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.
présents..... 44	
procurations..... 13	
absents 4	

Etaient présents :

- **Andilly :**
 - **Attainville :**
 - **Bouffémont :**
 - **Deuil-la Barre :**
 - **Domont :**
 - **Enghien-Les-Bains :**
 - **Ezanville :**
 - **Groslay :**
 - **Margency :**
 - **Moisselles :**
 - **Montlignon :**
 - **Montmagny :**
 - **Montmorency :**
 - **Piscop :**
 - **Saint-Brice-sous-Forêt :**
 - **Saint-Gratien :**
 - **Saint-Prix :**
 - **Soisy-sous-Montmorency :**
- Daniel FARGEOT,**
Serge KASZLUK (suppléant de *Odette LOZAÏC*),
Claude ROBERT, Michel LACOUX,
Muriel SCOLAN, Michel BAUX (à partir du rapport n° 15), **Dominique PETITPAS, Gérard DELATTRE,**
Virginie FOURMOND, Bertrand DUFOYER, Fabrice RIZZOLI,
Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Paul-Edouard BOUQUIN, Fabrice FLEURAT,
Philippe SUEUR, François HANET, Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
Alain BOURGEOIS, Agnès RAFAITIN-MARIN,
Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
/
Véronique RIBOUT,
Alain GOUJON,
François ROSE,
Michèle BERTHY, Thierry OLIVIER, Muriel HOYAUX, Christian ISARD, François DETTON,
Christian LAGIER,
Alain LORAND, William DEGRYSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNAL,
Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (à partir du rapport n° 7), **Karine BERTHIER** (à partir du rapport n° 7),
Julien BACHARD, Natacha VIVIEN,
Jean-Pierre ENJALBERT,
Luc STREHAIANO, Claude BARNIER, Bania KRAWZEZYK (à partir du rapport n° 3), **Laura BEROT,**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Jérôme CHARTIER à Jean-François AYROLE - Pierre GREGOIRE à Alain BOURGEOIS - Christian RENAULT à Luc STREHAIANO - Patrick FLOQUET à François ROSE - Marie MOREELS à Michèle BERTHY - Jean-Pierre DAUX à Christian ISARD - Virginie HENNEUSE à William DEGRYSE - Didier LOGEROT à Karine BERTHIER (à partir du rapport n° 7) - Jean-Claude LEVILAIN à Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (à partir du rapport n° 7) - Anne BERNARDIN à Natacha VIVIEN - Gérard BOURSE à Jean-Pierre ENJALBERT - Christiane LARDAUD à Claude BARNIER - François ABOUT à Julien BACHARD -

Absents : Michel BAUX (aux rapports n° 1 à 14), Marc POIRAT, Fabienne PINEL, Luc-Eric KRIEF, Mme EUSTACHE-BRINIO (aux rapports n° 1 à 6), Didier LOGEROT (aux rapports n° 1 à 6), Karine BERTHIER (aux rapports n° 1 à 6), Jean-Claude LEVILAIN (aux rapports n° 1 à 6), Bania KRAWZEZYK (aux rapports n° 1 à 2),

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Gérard DELATTRE est désigné pour remplir cette fonction.

**HABITAT – URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL**

OBJET : SUBVENTIONNEMENT DE L'OPERATION DE 17 LOGEMENTS SOCIAUX NEUFS, 43 RUE DE LA COUSSAYE A ENGHIEU-LES-BAINS, REALISEE PAR ICF HABITAT LA SABLIERE (DOSSIER H17-008)

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20171004-DL2017-10-04_12
-DE
Date de télétransmission : 11/10/2017
Date de réception préfecture : 11/10/2017

H.

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 28 juin 2016, le Conseil de Communauté a mis en place un soutien à la production de logements sociaux venant s'ajouter à l'inventaire SRU sur l'ensemble des communes membres de Plaine Vallée.

Une convention type a été approuvée engageant contractuellement le bénéficiaire à respecter les critères de subvention et la communauté d'agglomération Plaine Vallée à verser la subvention selon les modalités prévues.

La société ICF HABITAT LA SABLIERE envisage la production par construction neuve de 17 logements sociaux prévus à Enghien-les-Bains, 43 rue de la Coussaye. Il est prévu 3 PLS, 9 PLUS et 5 PLAI.

Les critères de subventionnement autorisent le financement à hauteur de 17 000 €.

Dès lors, il est proposé aux conseillers communautaires d'approuver le soutien financier de la communauté d'agglomération à hauteur de 17 000 € et d'autoriser le Président à signer la convention.

Tel est l'objet de la présente délibération

CECI EXPOSE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L302-1 et suivants,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°7 de la CAVAM en date du 16 décembre 2015 approuvant le PLHI sur les 9 communes de son périmètre,

VU la délibération n°19 du 18 mai 2016 de PLAINE VALLEE engageant la procédure d'élaboration du PLHI couvrant l'ensemble du périmètre de Plaine Vallée,

VU la délibération n°12 du 28 juin 2016 de PLAINE VALLEE instaurant un soutien à la production de logements sociaux sur l'ensemble des communes de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la nécessité de mettre en œuvre le soutien à la production de logements sociaux pour répondre aux objectifs de la loi SRU sur l'ensemble du territoire de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la demande de subvention présentée par la société ICF HABITAT LA SABLIERE pour le projet de production de 17 logements sociaux neufs, dont 3 PLS, 9 PLUS et 5 PLAI prévus à Enghien-les-Bains, 43 rue de la Coussaye.

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances et de l'Administration Générale du 25 septembre 2017,

<p>Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20171004-DL2017-10-04_12 -DE Date de télétransmission : 11/10/2017 Date de réception préfecture : 11/10/2017</p>

H.

Ayant entendu l'exposé de Madame EUSTACHE-BRINIO présentant le projet de délibération,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ARTICLE 1 : ACCORDE la participation de la communauté d'agglomération à l'opération de production neuve par la société ICF HABITAT LA SABLIERE de 17 logements sociaux, dont 3 PLS, 9 PLUS et 5 PLAI prévus à Enghien-les-Bains, 43 rue de la Coussaye.

ARTICLE 2 : FIXE le montant de la subvention à hauteur de 17 000 €.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer la convention avec la société ICF HABITAT LA SABLIERE, ainsi que tout acte afférent à la participation financière de la communauté d'agglomération à cette opération.

ARTICLE 4 : DIT que cette subvention concerne l'autorisation de programme n° 20170001 et que les crédits de paiement sont inscrits au compte 70/20422 du budget primitif 2017.

ARTICLE 5 : DIT que le crédit de paiement 2017 est complété dans le cadre du budget supplémentaire d'un montant de 17 000 €. En conséquence, le crédit de paiement 2018 de l'AP 20170001 est diminué de ce montant.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Le Président,

Acte publié ou notifié le 13/10/2017.....
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

 Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20171004-DL2017-10-04_12
 -DE
 Date de télétransmission : 11/10/2017
 Date de réception préfecture : 11/10/2017

Acte à classer

DL2017-10-04_12

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

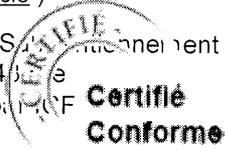
Identifiant FAST : ASCL_2_2017-10-11T10-35-53.00 (MI207748040)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20171004-DL2017-10-04_12-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Programme Local de l'Habitat Intercommunal : Suivi et accompagnement
de l'opération de 17 logements sociaux neufs, 4 bis rue
de la Coussaye à Enghien-les-Bains, réalisée par
HABITAT LA SABLIERE

Date de décision : 04/10/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.5. Politique de la ville-habitat-logementActe : 12_PLHI_Subvention 17 lgts neufs rue Coussaye Enghien H17-008.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 11/10/17 à 10:35

Par **SPECQ Nadege**

Transmis

Date 11/10/17 à 10:35

Par **SPECQ Nadege**

Accusé de réception

Date 11/10/17 à 10:43

